

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1984)
Heft: 746

Artikel: Archives : changements d'adresses
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1017153>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

FICHIERS SANS LIMITES

Des données bien enterrées

Dix jours après la fin de la procédure de consultation, l'affaire paraît déjà claire: le projet de loi fédérale sur la protection des données personnelles est mort-né (cf. DP 717, 9.2.1984, «Protection des données. Justice et police en 1984» et DP 733, 7.6.1984, «Confidentiel. Sphère privée: un secret bien partagé»).

Lancé par Kurt Furgler avec son énergie habituelle, poursuivi sans chaleur par R. Friedrich, ce projet ne préoccupera pas trop E. Kopp.

Elle était trop bonne, l'idée de fusionner les normes légales concernant les données rassemblées par l'administration fédérale et celles en possession du secteur privé. Trop bonne politiquement, parce qu'elle permettait d'éviter toute dérobade de la part de l'économie, en particulier des banques, des assurances et du marketing. Toujours difficile de déceler un «paquet», tant dans la procédure d'examen que par voie de référendum. Au contraire, deux lois parallèles ont un avantage évident: elles facilitent une appréciation différenciée selon les assujettis...

HARO

Comme il convient pour sauver la face, l'opposition au projet de loi ne s'est pas manifestée à l'égard de sa seule partie de droit privé. Des juristes ont naïvement (?) fourni l'argument: mêler des dispositions de droit public et privé dans un même texte, quelle hérésie! Crime contre la systématique! Transgression de notre ordre économico-juridique!

Or donc le Vorort refuse carrément d'entrer en matière à propos du projet. L'Union centrale des

associations patronales rejette en bloc les propositions faites. Les cantons du Nord-Ouest (Argovie, Berne, les deux Bâle, Soleure) veulent séparer les réglementations des secteurs fédéraux et privé. Le canton de Vaud se contente de commenter des dispositions régissant le secteur public fédéral; les avocats et les villes suisses hurlent à la centralisation. Bref, l'affaire est entendue. Ce n'est pas le soutien de la gauche socialiste et syndicale qui empêchera le naufrage.

OUI, ... MAIS PAS COMME ÇA!

Naturellement, tout le monde y va de sa profession de foi sur la nécessité de protéger les personnes fichées... mais pas comme ça! Jolis effets de manches. Et tandis que le législateur continue de perdre du temps, les citoyens consommateurs deviendront de plus en plus transparents au yeux de l'administration et de l'économie privée. Le numéro AVS ouvrira des fichiers toujours plus nombreux, le Videotex contribuera au dessin de portraits-robots de plus en plus précis, l'assouplissement du secret médical se poursuivra à l'insu des patients et des assurés, etc., etc.

L'accumulation de renseignements sur les personnes ne cesse de se perfectionner; elle se développe désormais en toute autonomie, à un rythme et d'une manière très mal connus et largement incontrôlables. Décidément, les temps de crise — et donc de repli — sont durs pour les libertés fondamentales et leurs défenseurs. Le Conseil fédéral aurait peut-être le courage de remonter le courant, mais on peut compter sur les Chambres pour neutraliser ses élans. Place donc à d'autres dossiers jugés plus gratifiants que la protection des données personnelles: police, réfugiés, agriculture et subventions, armée et chars blindés, économies et nouvelle répartition des tâches. On appelle ça le sens des priorités.

Y. J.

ARCHIVES

Changements d'adresses

Deux institutions zurichoises viennent de changer d'adresse: les Archives sociales et la Fondation de la bibliothèque pour l'étude de l'histoire du mouvement ouvrier.

La première est la plus ancienne; créée par le pasteur, puis conseiller municipal zurichois Paul Pfäffiger, elle est reconnue comme institution universitaire, subventionnée par diverses autorités tout en restant une association formée de membres individuels et collectifs. Trop à l'étroit dans ses anciens locaux, elle est depuis quelques mois dans une belle maison historique rénovée. La disposition des pièces, pour respecter l'architecture, n'est peut-être pas idéale pour les utilisateurs et le personnel, mais les magasins permettent de conserver toutes les collections dans le même immeuble.

La Stiftung Studienbibliothek zur Geschichte der Arbeiterbewegung doit beaucoup à Theo Pinkus, dont on ne mesure pas encore toute l'importance pour la mémoire des mouvements sociaux de ce siècle. Le déménagement dans d'anciens locaux industriels permet là aussi de disposer de plus de place pour des collections qui augmentent constamment et pour des chercheurs toujours plus nombreux à désirer connaître l'histoire «ouvrière».

A notre connaissance, il n'y a pas d'institution spécialisée comparable en Suisse romande. Il faut donc passer par Zurich pour retrouver certaines traces.

Adresses! Sozialarchiv: Stadelhoferstr. 12, 8001 Zürich. Et Stiftung Studienbibliothek: Quellenstr. 25 (Postfach), 8031 Zürich.